

Image not found or type unknown



Aides financières aux particuliers sérieux

Par **panisse**, le **20/07/2011** à **07:31**

Vous êtes sans emploi ou fiché en Banque ou vous faites objet d'interdit bancaire pour incident non indépendant de votre volonté, de ce fait aucune institution financière n'accepte de vous faire de prêt. Vous pouvez emprunté facilement de l'argent sur des durées de 12 à 240 mois a un taux fixe de 2% et ainsi pouvoir enfin réaliser tous vos projets. Toutes mes offres de prêts sont étudiés en fonction de vos besoins personnels et il y'a absolument aucun frais a payé avant l'obtention du prêt. Contact: zutzutetzut@textitepa.fr